



Notre père décédé en 04/2020 la banque ING ne nous restitue pas ce qu'il reste sur son compte

Par **velvet68**, le 12/12/2022 à 21:05

Bonsoir notre père nous a quittées en avril 2020.

Le notaire avait omis de contacter tous les établissements bancaires.

Il s'avère qu'ING a encore un peu plus de 1500 euros sur le compte de papa (décédé). Je les ai contactés par simple lettre le 26/05/2021. Ma soeur les a relancés par lettres recommandées à 2 reprises (je n'ai pas les dates en tête, mais elle pourra me les donner) et je leur ai renvoyé une 3^{ème} lettre le 13/11/2022. Le 02/11/22 ils écrivaient " Nous avons appris le décès de M ... et nous sommes réellement navrés"

A ce jour nous n'avons PLUS la moindre nouvelle c'est pourquoi je me tourne vers vous pour que vous puissiez nous indiquer ce que nous devons faire pour récupérer notre dû !
Je vous remercie infiniment,

Belle semaine encore.

Bien cordialement,

Sandrine

Par **Visiteur**, le 12/12/2022 à 21:21

Bonjour

Avez vous joint le certificat de notoriété ?

Un courrier du notaire les fera réagir très certainement.

Par **chaber**, le **13/12/2022** à **07:39**

Bonjour

ING a arrêté ses activités bancaires

https://www.frandroid.com/services/1288253_boursorama-banque-accueille-les-anciens-clients-ing-avec-jusqua-320-euros-de-prime-a-la-cle

Par **Visiteur**, le **14/12/2022** à **20:31**

Bonjour

Lors de l'arrêt des activités ing sur le territoire français, chaque client à reçu un courrier, avez vous retrouvé celui-ci ?

Peut-être pourriez vous prendre contact avec l'AFUB ou autre association...

<https://www.franceconsobanque.fr/>

Autre piste...

<https://www.economie.gouv.fr/particuliers/litige-banque-mediateur>